

**Province de Luxembourg  
VILLE de FLORENVILLE**

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **jeudi 27 février 2014 à 20 heures**, à la Maison communale

*Objet :*

~  
**CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL**

**ORDRE DU JOUR**

-----  
L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30.01.2014**
- 2. Avis sur le budget 2014 de la Fabrique d'Eglise de Lacuisine**
- 3. Contribution financière Musées Gaumais asbl**
- 4. Bail de location logement Place du Centenaire n° 6A à Sainte-Cécile**
- 5. Désignation représentants communaux aux Assemblées générales de Ores Assets**
- 6. Acquisition pour cause d'utilité publique bâtiments BPost – Décision de principe**
- 7. Achat burineur - Décisions**
- 8. Rénovation du hall des sports de Muno - Décisions**
- 9. Réfection de l'installation électrique du Moulin Marron - Décisions**
- 10. Etude chemins de liaison et aménagement des abords de la Semois – Décisions**

- 11. Aménagement des trottoirs du Clos Michel et de la Place des Canadiens – Décisions**
- 12. Curage des avaloirs de l'entité de Florenville – Décisions**
- 13. Restauration des vitraux de l'église de Lacuisine – Décisions**
- 14. Restauration des barlotières des vitraux de l'église de Lacuisine – Décisions**
- 15. Fixation des conditions générales de recrutement contractuel et délégation engagement au Collège**

Par le Collège,  
La Directrice générale,

La Bourgmestre,

R. Struelens

S. Théodore



